



Licence Administration économique et sociale (AES)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Administration économique et sociale (AES). 2010, Université Jean Monnet Saint-Étienne - UJM. hceres-02035758

HAL Id: hceres-02035758

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035758>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes

Licences– Vague A

ACADÉMIE : LYON

Établissement : Université de Saint-Etienne - Jean Monnet

Demande n° S3110053935

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Administration économique et sociale

Présentation de la mention

La licence Administration économique et sociale (AES) de l'Université Jean Monnet de Saint Etienne est localisée sur deux sites, Saint-Etienne et Roanne.

La formation dispensée est pluridisciplinaire : elle articule des entrées économiques, juridiques et sociales. Elle offre une base commune de connaissances destinée à mener les étudiants vers un niveau master. Notamment, elle permet de choisir entre trois parcours différents sur la base d'un choix d'options par les étudiants en troisième année : préparation aux métiers de l'enseignement, administration et gestion des organisations (par exemple territoriales, financières ou marketing) et plus spécifiquement concernant les organisations sanitaires : le développement sanitaire et social.

Avis condensé

- Avis global :

La licence AES présente de nombreux avantages qui pourraient aussi être porteurs de difficultés.

Cette formation est intéressante à plusieurs égards. Le pilotage est assuré dans le cadre du conseil de département, avec une équipe pédagogique pluridisciplinaire qui se décline sur la durée de la licence. Les objectifs pédagogiques sont cohérents et progressifs sur chaque année. En première année, les matières quantitatives, l'informatique et l'anglais sont enseignées en petits groupes dans le cadre de travaux dirigés avec des attendus en matière de méthodologie et de compétences transversales adaptables. Les cours s'accompagnent assez systématiquement de travaux dirigés. Sa double originalité réside d'une part, dans la large place laissée à l'enseignement de l'anglais tout au long de la licence, et, d'autre part, dans la possibilité de se spécialiser en L3 par un choix d'options qui est dédié à l'entrée en master.

La principale difficulté de la licence AES est liée à cette deuxième originalité : l'objectif qui vise à intégrer un master après la licence laisse très peu de place aux étudiants pour entrer directement sur le marché du travail à moins d'avoir opté pour une passerelle vers une licence professionnelle. Nécessairement, cette originalité demande aux étudiants d'avoir déjà construit leur projet professionnel en entrant en licence. L'ajustement du projet professionnel mériterait alors d'être mieux mis en cohérence avec les enjeux et les débouchés de la licence. Le développement d'un guide de compétences pourrait répondre à cet enjeu. Enfin, la large place laissée aux travaux dirigés et aux contrôles continus demande un important travail continu de coordination entre matières qui pourrait entraîner, s'il n'est pas maîtrisé, une surcharge de travail très importante pour les étudiants.



- Points forts :
 - La place donnée aux travaux dirigés dès la première année et tout au long de la licence, souligne l'importance de l'encadrement et du suivi étudiant.
 - La progression voulue et recherchée vers les enseignements de spécialité en master. La formation vise une entrée en master portée par les centres de recherche.
 - La progressivité de l'apprentissage de l'anglais, le volume d'heures stable et continu sur l'année.

- Points faibles :
 - Peu de réflexion sur le devenir des étudiants qui n'entrent pas en master et sur le taux d'échec.
 - Pas de réflexion sur les enjeux socio-économiques propres au territoire et au site de Roanne par exemple pour justifier de l'entrée vers les masters visés. Ceux-ci demandent un bon niveau concernant les matières quantitatives qui n'entrent pas directement dans le profil habituel de public AES, même si la formation se donne les moyens de répondre à ces enjeux. Le dossier ne répond pas aux questions de l'ajustement entre le public AES concerné et les masters visés, ou celle de la concurrence avec les formations économie-gestion qui proposent les mêmes débouchés. La question des passerelles n'est pas évoquée sur ce point non plus.
 - Les étudiants qui se préinscrivent en L1 doivent déjà avoir un projet professionnel : on se demande comment celui-ci peut être évalué et complété par les modules dédiés au projet professionnel pendant la licence. L'information sur l'orientation est compartimentée par année, ce qui laisse peu de place pour un point de vue global et un retour sur les projets professionnels.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

- Recommandations pour l'établissement :
 - S'il est indéniable que l'établissement a mis en œuvre, *via* l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE) par exemple, toute une logistique de meilleure connaissance des cohortes d'étudiants et de leurs évolutions et devenir, celle-ci mériterait toutefois une meilleure analyse du point de vue des spécificités des formations et des lieux de formation. A titre d'exemple, le dossier gagnerait à mieux exploiter les informations issues de l'OVE concernant le public AES sur le site de l'Université Jean Monnet et sur le site de Roanne. De plus, même si la démarche développée dans les dispositifs de valorisation est bien avancée à l'échelle de l'Université, il semble que cette démarche soit plus articulée sur l'entrée par domaine que par mention, ce qui pourrait nuire à terme à la visibilité et à la spécificité de la mention AES.
 - Les parcours de licence sont directement associés aux débouchés vers les masters. Ce principe, s'il est en soi très cohérent, pourrait entraîner une mobilité interne contrainte ou une forme de captivité du public étudiant. En ce sens, l'articulation avec le terrain mériterait d'être mieux défendue et le ciblage vers les enjeux socio-économiques propres au territoire gagnerait à être spécifié sur le site de l'Université et de Roanne. Dans la même optique, l'analyse des taux de départ parmi les ajournés de la première année demanderait des développements. Enfin, il serait nécessaire de mettre en évidence la complémentarité entre les formations de licence proposées par la mention AES et la mention Economie-Gestion. Suivant les dossiers, ces mentions sont destinées à alimenter les mêmes masters ce qui pourrait à terme créer une situation de concurrence entre les mentions, voire pénaliser la mention AES.

Avis détaillé

1 ● Pilotage de la licence :

Chaque année est dédiée à des informations spécifiques sur le fonctionnement des examens (L1), les stages et les débouchés (L2), les masters (L3). S'il y a bien une information en cours du cursus, celle-ci risque d'être trop compartimentée par année sans permettre aux étudiants de se projeter dans la formation dès la L1. De plus, le pilotage de la licence en L3 pourrait se trouver fortement limité par les contraintes de fonctionnement et d'organisation liées au parcours de préparation aux métiers de l'enseignement dans la mesure où celui-ci est transversal à plusieurs licences de l'Université. Par ailleurs, l'information donnée dans le dossier sur l'évaluation des



étudiants reste très succincte et générale, à savoir la non compensation annuelle entre les semestres. Le pilotage de la licence gagnerait à mieux discuter les résultats des cohortes et à identifier, en fonction des contrôles continus, la charge de travail par semestre ainsi que les matières qui ne peuvent pas être rattrapées. Enfin, le questionnaire d'évaluation participe au pilotage de la licence. Il serait intéressant d'annexer ce questionnaire au dossier pour en cerner les enjeux et l'intérêt effectif pour le pilotage.

2 • Projet pédagogique :

Le projet pédagogique de la licence nécessite une très forte coordination entre matières, du point de vue des matières à contrôle continu et de l'important effort demandé dès la première année dans les travaux dirigés. De plus, puisqu'il est articulé sur l'entrée en master, le projet pédagogique gagnerait à être mieux articulé sur les projets professionnels des étudiants dans la mesure où ceux-ci sont définis et attendus dès le recrutement en première année. Les enseignements de mise à niveau pourraient ainsi dépasser le strict cadre des publics spécifiques de la convention avec l'Université des Etudes Internationales du Sishuan (SISU) pour les étudiants chinois et s'ouvrir à l'ensemble des étudiants. Enfin, et dans la même optique, il serait intéressant de savoir dans quelle mesure le dispositif de guichet unique pour les Validations des Acquis et de l'Expérience (VAE) participe au projet pédagogique de la licence AES et dans quelle mesure il est sollicité par les professionnels désirant acquérir le niveau licence.

3 • Dispositifs d'aide à la réussite :

Le dispositif de réussite cible uniquement les étudiants de L1. Même si le taux de réussite en L3 augmente, il serait intéressant de voir dans quelle mesure les étudiants de deuxième et de troisième années pourraient être concernés par un tel dispositif. De plus, le dossier gagnerait à expliquer l'usage et l'intérêt de l'enseignant référent pour la première année. Il semble que le tutorat d'accompagnement n'existe que dans certaines matières. Il serait intéressant d'analyser l'efficacité de la démarche d'autant plus que la fiche d'auto-évaluation stipule que « peu d'étudiants en tirent réellement bénéfices ». L'analyse pourrait aussi différencier les sites (celui de Saint-Etienne et celui de Roanne) pour tester l'hypothèse des lieux et de publics différenciés.

4 • Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

Dans la mesure où la licence AES mène aux masters de l'Université, il serait opportun de s'intéresser à la compétition susceptible de survenir avec les étudiants d'Economie-Gestion, ce qui pourrait à terme limiter les débouchés. De plus, les passerelles entre formations mériteraient d'être mieux développées : si des réorientations sont possibles en Droit ou en Economie-Gestion, le dossier ne donne pas de précisions sur leur fonctionnement et leur efficacité. De même, les modalités quant à l'usage de passerelles vers des licences professionnelles pourraient être développées. Enfin, si on comprend bien l'enjeu d'intervenants professionnels extérieurs, on ne sait pas dans quelle mesure et comment ils sont impliqués dans l'équipe pédagogique et leur impact sur les débouchés potentiels.